

TRANSPORTS

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

KorriGo, sésame au service de l'intermodalité et carte multi - services de demain

Un outil pour le développement d'un service public moderne pour tous!

Par Gérard Lahellec
Vice-président du Conseil Régional
de Bretagne en charge de la mobilité

La carte billettique KorriGo est aujourd'hui bien ancrée dans le quotidien des bretonnes et des bretons, tout particulièrement en Ile-et-Vilaine, puisqu'elle y a été lancée en 2006 (sur le réseau rennais STAR, le réseau départemental illenoo et le réseau TER Bretagne jusqu'à St Briec, St Malo, Vannes, Redon, Châteaubriant et sur l'axe Dol-Lamballe). Avec cette carte KorriGo, vous pouvez accéder indifféremment au train, au métro, au bus, au car, au vélo... bref, à tous les modes de transports qui l'ont adopté, pour peu évidemment d'avoir un titre de transport valide.

Le Conseil Régional de Bretagne a décidé d'étendre le périmètre de cette carte KorriGo à l'ensemble du réseau TER - c'est-à-dire à toute la moitié ouest du territoire breton - en 2012 et ce, afin de lui donner sa vraie dimension de carte bretonne des déplacements, et de garantir son utilisation par toutes les bretonnes et les bretons, en n'excluant aucun territoire.

C'est également dans ce souci d'égalité des usagers devant le service public et les développements - technologiques notamment - dont ils bénéficient, que les collectivités bretonnes se sont fédérées autour de KorriGo : Rennes Métropole, le Conseil général d'Ile-et-Vilaine et la Région Bretagne hier, le Conseil général des Côtes d'Armor, Brest Métropole Océane, Quimper Communauté et Cap L'Orient Agglomération demain. D'autres suivront certainement.

Mais cette carte que nous voulons universelle en Bretagne a vocation à devenir plus qu'une carte sur laquelle les voyageurs viendraient charger des titres de transport. Elle est déjà aujourd'hui, et le sera encore plus demain, un outil donnant accès à des services innovants comme le rechargement par internet de son titre de transport, l'accès aux vélos libre-service, le stationnement des deux roues ou automobiles aux abords des gares, l'accès à des services urbains comme la piscine, la bibliothèque, etc. En bref, un simplificateur et accélérateur de mobilité.

Cette carte bretonne des déplacements est aujourd'hui utilisée par plus de **100 000 bretonnes et bretons**. Il est tout à fait compréhensible qu'elle puisse

générer chez certains des interrogations, voire des inquiétudes. Mais il ne faut pas s'y tromper, cette carte à puce sans contact constitue une évolution majeure dans l'amélioration de la qualité des services publics de transport par, notamment, la diversité des nouveaux usages innovants qu'elle procure à tous et par la meilleure connaissance des flux de déplacements qu'elle autorise aux collectivités responsables des transports.

Mais ce sont bien des comportements de masse qui sont observés et non des comportements individuels. Les données personnelles et les données d'usage des réseaux de transport ne sont jamais rapprochées.

L'universalité devant toutefois rimer avec diversité, j'entends bien qu'il nous faut réfléchir à adapter le dispositif à tous, y compris à ceux qui veulent faire le choix de l'anonymat complet, tout en bénéficiant de « l'objet carte à puce* ». Toutefois, je constate que peu de personnes se préoccupent de l'anonymat lorsqu'elles utilisent leur téléphone portable, lequel aura d'ailleurs vocation demain à héberger des nouveaux services dont l'accès aux transports.

L'ambition publique qui est la nôtre, d'offrir le meilleur pour le service public, ne saurait nous faire renoncer au respect de la vie privée, mais nous devons être attentifs aux progrès de la technologie pour mieux répondre aux nouveaux enjeux de mobilité qui se posent à toutes les bretonnes et à tous les bretons.

** aujourd'hui, il est possible d'acheter son abonnement « papier » sur le réseau TER Bretagne pour ceux qui ne souhaitent pas entrer dans la base informatique KorriGo.*